CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49501** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 23/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Raison sociale : ENTREPRISE JEAN PAUL BOURGON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/11/2002
Capital : 50 000

14 RUE DU TIVOLI
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY B327887535
Siret : 327 887 535 00026
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4034028
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 154191098w

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 154190098w
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 03 83 48 24 94 **Fax :** 03 83 48 24 94
Portable : 0616078613
Responsabilité légale :
JACQUET VALÉRIE PRÉSIDENT / LOUCHEZ XAVIER DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / BOURGON ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :
E-mail : bourgon.louchez@free.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 480 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	26/03/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/04/2026 10:02

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025